



PROGRAMME DE FORMATION

Fiscalité des opérations d'aménagement : principes, enjeux et optimisation

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Directeur, responsable d'opérations d'aménagement, chef de projet en charge de la réalisation d'une opération d'aménagement



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les principes fondamentaux de la fiscalité dans les opérations d'aménagement
- Identifier les enjeux fiscaux
- Optimiser la gestion fiscale des opérations d'aménagement



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

La fiscalité des opérations d'aménagement

- Les principes et les mécanismes de la TVA et le taux de TVA
- Les Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA)
- Les activités taxables, exonérées et hors champ
- Les coefficients de taxation, la régularisation de la TVA, l'analyse des subventions/ participations/ apports en nature de terrains
- La réforme de la TVA immobilière, de la TVA sur marge, des droits d'enregistrement
- Les engagements de construire ou de revendre

La sécurisation et l'optimisation des bilans d'opérations

- Le dispositif de faveur en matière d'impôt sur les sociétés
- L'impact de la TVA et de la taxe sur les salaires

Synthèse et bilan de la formation



**Pour une approche complète, nous vous recommandons également de suivre la formation « Maîtriser les risques financiers d'une opération d'aménagement ».*



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne